

Champagne : à Challans, suspension de l'abattoir halal... grâce aux vidéos d'Eric Dick ?

écrit par Christine Tasin | 9 décembre 2018



En voilà une nouvelle qu'elle est bonne, même s'il ne s'agit pour l'heure que de suspension et non de fermeture définitive !

Abattre les bêtes sans étourdissement, c'est scandaleux, inhumain et barbare. On ne cesse de le dire, et pourtant les autorités, pour caresser dans le sens du poil les musulmans multiplient les dérogations... à tel point qu'à peu près 70 % des bêtes abattues sur notre territoire le sont selon le rite halal. Cherchez l'erreur.

Il se trouve que le réalisateur Eric Dick, dans le cadre de son prochain film, Et les cloches se sont tues, est tombé dans le halal sans le vouloir, il s'y est intéressé, il a enquêté, il a filmé... il s'est retrouvé au tribunal jeudi dernier (réponse le 10 janvier):

<http://resistancerepublicaine.com/2018/12/02/interview-de-eric-dick-traine-au-tribunal-par-la-mie-caline-pour-avoir-denonce-le-halal/>

rale

De la boulangerie à l'État islamique

Le réalisateur Éric Dick comparait hier, pour diffamation. Il a accusé une célèbre enseigne de financer Daesh.

Justice

En quelques jours, la vidéo de 3'56" a connu un énorme succès. Postée sur une page Facebook et une chaîne YouTube début septembre, elle a cumulé « plus de 110 000 vues et des dizaines de milliers de commentaires », détaille Frédéric Messner, l'avocat de La Mie Câline. Très vite, elle se propage « sur des sites marqués à droite ».

Le souci, c'est qu'elle comporte une accusation terrible. Celle que l'enseigne basée à Saint-Jean-de-Monts (Vendée), qui compte des boulangeries franchisées dans toute la France, « reverse des taxes à l'État islamique ». Son auteur ? Éric Dick, un réalisateur de films et documentaires connu dans la région. Ce qui explique sa diffusion éclair.

« Charia ici, non merci »

À la barre, hier, poursuivi pour diffamation, il a tenté d'expliquer son travail, ses « investigations », sa démarche pour dénoncer « les sandwichs hallal ». Interrogé, le président du tribunal, Pierre-Olivier Darino, lui demande « le rapport » avec l'organi-

sation terroriste. Il évoque des journalistes nord-américains, un « possible » phénomène en France, même si, à son « petit niveau », il n'a pas pu vérifier. Mais « s'il y a des doutes, si ce sont des suppositions, ce n'est plus du documentaire », lui fait remarquer le président.

Dans la salle, un comité de soutien serre les rangs. La procureure, Carine Halley, estime que la diffamation « est caractérisée ». Pendant ses réquisitions, elle montre à tous un document retrouvé sur un nœud-rose devant le tribunal : « Charia ici, non merci ». Le ton est donné.

Pour l'avocat de l'entreprise, l'affaire a créé « un préjudice majeur », son « image » a été atteinte et, « pour les trois cents salariés de Saint-Jean-de-Monts, cela a été compliqué à vivre ». Il évoque les mauvaises « blagues », les clients « venus rendre leur carte d'abonnement au siège » et demande 50 000 € de dommages et intérêts.

David Potier, l'avocat d'Éric Dick a contre-attaqué, tenté de prouver « la bonne foi » de son client et « le droit d'informer son public ». L'affaire a été mise en délibéré au 10 janvier.

L'abattoir Covia risque la liquidation

Le tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon va décider du sort de l'entreprise de Challans, confrontée à un lourd déficit.

Hier, à Challans, 150 éleveurs ont rencontré les dirigeants de la Covia.

Evidemment rien n'indique qu'il y ait le moindre rapport entre la fermeture provisoire de l'abattoir de Challans (dont on apprend [qu'il risque la liquidation](#)) et le travail d'Eric Dick, mais je crois aux petits ruisseaux qui forment les grandes rivières. Eric Dick, depuis plusieurs mois, interviewe, film, diffuse, informe... sur le halal en Vendée. Ses films et ses questions ont peut-être fini par attirer l'attention des autorités du coin ?

<https://lesmarches.reussir.fr/index.php/fermeture-de-labattoir-de-challans-les-precisions-de-la-prefecture-de-vendee>

On remarquera en passant que les éleveurs du coin sont affolés car ils n'ont plus d'abattoir pour leurs bêtes... Que n'ont-ils protesté de ne pas avoir le choix et de voir leurs bêtes maltraitées, tuées dans des conditions abominables, sans étourdissement ?

https://larochesuryon.maville.com/actu/actudet_-abattoir-de-challans-il-y-a-urgence-pour-les-eleveurs_loc-3594782_actu.Htm

Que ne se bougent-ils pas le trouffignon pour avoir un abattoir pratiquant l'étourdissement ?

Quoi qu'il en soit, ceci est aussi un message aux Résistants à l'islamisation. Rien n'est perdu, dire, parler, dénoncer... est encore possible, est encore légal. Si nous ne le faisons pas nous sommes complices...